

n° 26

AOÛT
SEPTEMBRE 2024
OCTOBRE

MONT-Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

numéro spécial

GESTION DE LA CRISE

VILLE DU
MONT-DORE



Dossier

**La commune au coeur
de la crise**

**Interview du Maire,
Eddie Lecourieux**

Actualités



www.mont-dore.nc



ÉDITO

Chères Mondorienne, Chers Mondoriens, Depuis trois mois, la Nouvelle-Calédonie se trouve confrontée à une crise d'ampleur, marquée par des actes de violence intolérables. Notre commune, à l'instar de l'ensemble du territoire, n'a pas échappé à ces ravages. Le Mont-Dore a une nouvelle fois été séparé en raison d'axes routiers bloqués tandis que des actes de vandalisme ont injustement touché la majorité de nos commerces. Même l'Hôtel de Ville, symbole de notre vivre-ensemble, a été la cible de plusieurs attaques. Je regrette aussi la destruction de ce patrimoine exceptionnel que constituait la mission de Saint-Louis.

Dans ces circonstances éprouvantes, j'adresse mes pensées les plus attristées aux victimes et à leurs familles. Et je tiens également à saluer l'élan de solidarité exceptionnel dont ont fait preuve les Mondoriens dès les premières heures de cette crise. Leur mobilisation spontanée pour sécuriser la mairie et soutenir les plus fragilisés a apporté un véritable réconfort et a été l'illustration éclatante de notre capacité à nous rassembler face à l'adversité. Ce numéro de Mon'Dore est dédié à cette crise qui nous frappe de plein fouet. Vous y retrouverez le détail des actions entreprises par la municipalité pour garantir la sécurité des citoyens, soutenir l'activité économique et préserver le vivre-ensemble.

Il est crucial de ne pas sous-estimer les difficultés qui nous attendent. Le contexte budgétaire est fragilisé par la crise et les prochains mois s'annoncent éprouvants pour nombre de Mondoriens. Je vous assure que la mairie sera encore à vos côtés, avec un personnel mobilisé depuis le début de la crise, déployant tous les moyens possibles pour vous soutenir. Malgré les épreuves que nous traversons, je demeure convaincu que la Nouvelle-Calédonie dispose des ressources nécessaires pour surmonter cette crise. C'est unis que nous reconstruirons notre belle commune.

Eddie Lecourieux
Maire de la Ville
du Mont-Dore



actualités

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE

Retour en classe pour les Mondoriens



Dans la partie nord comme dans la partie sud de la commune, tous les établissements scolaires publics ont rouvert depuis le lundi 15 juillet 2024. La Caisse des écoles assure comme à son habitude les services de cantine et de garderie (matin et soir).

Au 30 juillet 2024, 2 091 élèves sur 2 571 étaient retournés en classe, soit 81% de l'effectif total des écoles. Ce retour progressif en classe est positif mais reste insuffisant. En effet, des disparités sont observées selon les quartiers et établissements. Il est primordial pour leur bien-être et le bon apprentissage des fondamentaux que tous les enfants puissent rapidement retourner en classe.



Réouverture du marché municipal

Le marché municipal à Boulari a rouvert ses portes. Retrouvez vos marchands (boucherie, poissonneries, vêtements, fruits et légumes, etc.), du mercredi au dimanche de 6h à 12h sauf le vendredi de 6h à 17h en continu.

Reprise des activités seniors



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) informe les seniors que les activités ont repris dans toute la commune. Remue-méninges, gymnastique ou encore marche nordique. Renseignements au 41 03 20

Inscriptions aux bourses scolaires

Les parents d'élèves ont jusqu'au 25 août 2024 pour inscrire leurs enfants à l'école. Rendez-vous sur : www.province-sud.nc

Sommaire

4. EN IMAGES

- Ça s'est passé sur la commune...

8. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

10. DOSSIER

- La commune au cœur de la crise

12. SÉCURITÉ

- Troubles à l'ordre public et routes bloquées
- Les soldats du feu en première ligne

16. NAVETTES MARITIMES

18. INTERVIEW DU MAIRE, EDDIE LECOURIEUX

20. SOCIAL

- 300 foyers aidés par le CCAS

22. MAIRIE

- Un service public en mode dégradé
- Des manifestations culturelles et sportives annulées

28. EXPRESSION

29. INFOS UTILES ET PERMANENCES

MONDore

également disponible sur : www.mont-dore.nc



Publication de la Ville du Mont-Dore (Tél. : 43 70 00. Courriel : communication@ville-montdore.nc). Directeur de publication : Eddie Lecourieux. Coordinatrice : Gaëlle Grès. Rédaction : Nathan Sounou, Marjorie Pakaina Tufele et Owen Sivitongo. Réalisation : Agence Concept. Photos : Ville du Mont-Dore, DR. Ce numéro du magazine Mon'Dore est diffusé au format numérique.

en images

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE

Retour sur les trois derniers mois de troubles à l'ordre public

Mai, juin et juillet 2024



Des commerces et des édifices complètement détruits

Pillés puis incendiés, les commerces et les édifices ont été la cible des émeutiers dès le début des troubles. C'est un paysage qui porte les stigmates des violents incendies que l'on retrouve désormais.



Mise en service des navettes d'urgence

Financées par la province Sud, les navettes maritimes ont été réquisitionnées dès le début, le lundi 13 mai 2024. Elles assurent la liaison entre le débarcadère du Vallon-Dore, la marina de Boulari et Port-Moselle à Nouméa.



Des barges de ravitaillement pour le sud de la commune

Entre trois et quatre barges de fret de grande capacité sont déchargées au débarcadère du Vallon-Dore, à destination des commerces du sud de la commune. A partir du mois de juillet, la Ville a organisé ce service et le cofinance.

Retour sur les trois derniers mois de troubles à l'ordre public

Mai, juin et juillet 2024



Les actions solidaires !

La Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) en partenariat avec la Banque Alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC), se sont rapidement mobilisés pour venir en aide aux Mondoriens. Des centaines de colis alimentaires ont été distribués.



Pont aérien pour les urgences

La route de Saint-Louis (RP1) étant impraticable depuis trois mois, un pont aérien a été mis en place au niveau du parking du débarcadère du Vallon-Dore afin d'assurer les urgences médicales.



C'est la reprise pour les petits Mondoriens

Les classes, l'École des Arts et l'École des Sports ainsi que les activités périscolaires ont repris du service !



Une naissance au Mont-Dore

Les sapeurs-pompiers du Mont-Dore, le SAMU et la Gendarmerie Nationale ont organisé une évacuation sanitaire par hélicoptère pour assister une femme sur le point d'accoucher le 19 mai 2024, au plus fort des troubles à l'ordre public. Et c'est finalement dans le véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) des pompiers qu'est né un petit garçon en bonne santé. Félicitations à la maman et bienvenue à ce petit Mondorien.

Facturation des services publics

Factures des déchets ménagers, services de cantine et de garderie, emplacements de voirie et du marché municipal, locations diverses, etc. Tous les services municipaux qui n'ont pas pu être rendus du fait des troubles à l'ordre public au mois de mai ne seront pas facturés aux usagers.

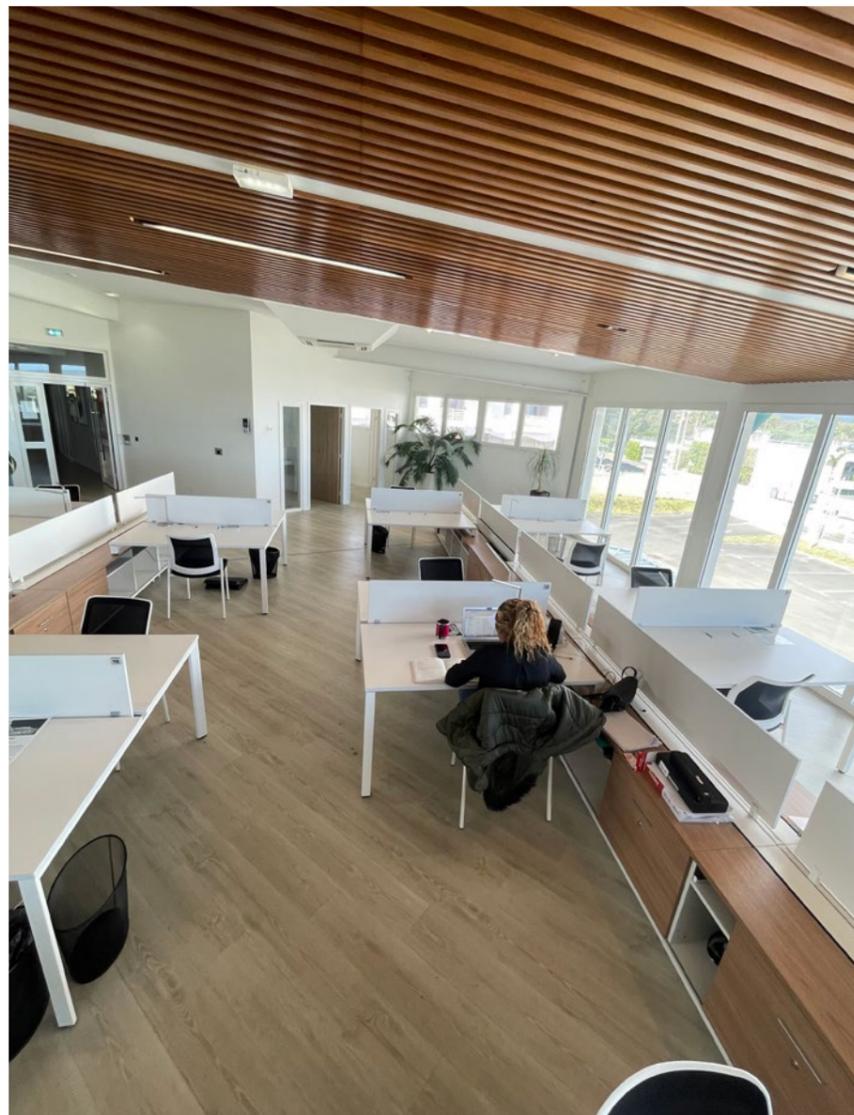
Pour plus d'informations, contactez la mairie au 43 70 00.

L'ETP accueille les professionnels gratuitement

Afin d'apporter son soutien aux professionnels de la commune dans ce contexte de crise, la Ville du Mont-Dore met gratuitement à disposition des bureaux à l'Espace de Travail Partagé (ETP) depuis le 4 juillet 2024. Situé à Boulari au premier étage du marché municipal, cet espace offre un cadre de travail moderne et convivial, avec des postes de travail individuels, une connexion internet haut débit et un accès sécurisé via QR Code.

Pour vous inscrire, vous devez d'abord créer votre compte sur le site de l'ETP (www.etp.mont-dore.nc), puis contacter la mairie pour vous enregistrer et obtenir votre pass QR Code gratuit.

Renseignements au 43 70 00.



Le stationnement à la mise à l'eau du Vallon-Dore

En raison du nombre croissant d'utilisateurs des navettes maritimes, de la réouverture des écoles et pour écarter tout risque lors du déchargement et chargement des barges de ravitaillement, la Ville a modifié son plan de stationnement de la zone du débarcadère du Vallon-Dore. Ont notamment été instaurées de nouvelles zones de parkings pour les enseignants et parents d'élèves des écoles, une zone de dépose-minute et la signalétique pour les toilettes publiques et gratuites au niveau de la salle des Communautés. Il est cependant demandé aux usagers de privilégier si possible le covoiturage ou de se faire déposer au service de navettes afin de limiter l'affluence sur les parking.



Perturbations dans le service de collecte des déchets

La Ville rappelle qu'en raison du blocage de la route de Saint-Louis depuis le 13 mai dernier, le service de collecte des déchets ménagers est toujours perturbé. Si la collecte des ordures ménagères (bac rouge) a pu reprendre dans tous les quartiers (à l'exception de Saint-Louis) à des dates différentes qu'habituellement, celle des déchets recyclables (bac jaune) est toujours suspendue, quant à lui, dans la partie nord. En effet, impossible pour les camions de passer par la route pour le moment. Le service de broyage à domicile a quant à lui pu reprendre mi-juillet. Le calendrier de dépôt des végétaux reste le même que celui communiqué au mois de mars 2024. Pour tout renseignement concernant la gestion des déchets, vous pouvez contacter la mairie au 43 30 36.



Fermeture annuelle de la piscine municipale

La Ville informe les usagers de la fermeture annuelle de la piscine municipale, située dans le complexe culturel et sportif Victorin-Boewa à Boulari, du lundi 15 juillet et dimanche 25 août 2024.

Renseignements au 41 13 95.

Reprise des séances du conseil municipal

Les deux prochaines séances du conseil municipal se tiendront le jeudi 8 août, exceptionnellement à 10 heures du matin, et le jeudi 12 septembre, à 17 heures, en salle d'honneur de l'hôtel de ville. Les séances sont ouvertes au public.

Du bien-être sportif

L'opération «Belle et bien dans ses baskets» revient au mois d'août et aura pour thème les activités d'entretien et de renforcement musculaire ! Rendez-vous tous les mercredis, de 16 h à 17 h, au complexe sportif et culturel Victorin-Boewa, à Boulari et tous les mardis de 16 h à 17 h, à la salle des Communautés, au Vallon-Dore. Gratuit, à partir de 8 ans.

Renseignements et inscription auprès de l'éducateur sportif : 43 13 96.

LA COMMUNE AU CŒUR DE LA CRISE

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE

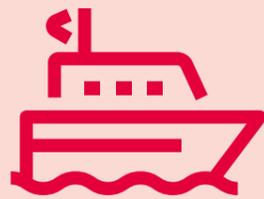
Cela fait un peu moins de trois mois que la Nouvelle-Calédonie traverse une crise profonde, marquée par des exactions et des actes violents qui touchent toutes les communes. Le Mont-Dore n'a pas été épargné. Depuis le mardi 14 mai 2024, de nombreux secteurs ont été impactés, et les troubles à l'ordre public persistent. Surtout, le quotidien des Mondoriens a été bouleversé.



624 millions de francs de baisse des recettes en 2024



300 foyers aidés par le CCAS au plus fort de la crise



12 taxi-boats (12 places), un catamaran (26 places), le Coral Palm (96 places), le Mary-D Princess (132 places) pour les navettes maritimes.

20 à 30 interventions des sapeurs-pompiers par semaine dans la partie sud.



140 millions de francs de dégâts (destructions de biens publics, de voiries, etc.) suite aux exactions

5.5 tonnes de denrées alimentaires distribuées



3 à 4 barges par semaine : alimentaires, carburants, gaz.

3 800 passagers environ par jour pour le dispositif provisoire des navettes maritimes

Routes bloquées, commerces brûlés ou vandalisés, arrêt des animations, etc. Cette édition spéciale se concentre sur les bouleversements profonds qui ont marqué et qui marquent encore les Mondoriens.

Pour les soutenir, l'exécutif municipal a très rapidement entrepris des actions avec pour objectif principal la sécurisation des personnes et des biens. Des initiatives de soutien ont également été déployées pour aider les populations et des distributions de colis alimentaires, en collaboration avec la Banque Alimentaire de Nouvelle-Calédonie, ont été réalisées. Toutes les directions et tous les services de la Ville se sont réorganisés en urgence pour venir en aide aux Mondoriens et poursuivre leur mission de service public, même de manière dégradée.

« La difficulté, c'est la durée exceptionnelle de cette crise », déplore Eddie Lecourieux, Maire du Mont-Dore. « Cela fait maintenant dix semaines* que la commune est séparée en deux et que la Ville met tout en œuvre pour aider sa population. »

*Ce dossier a été rédigé avant le 1^{er} août 2024. Les informations qu'il contient peuvent avoir évolué en fonction de la situation.

Sécurité : troubles à l'ordre
public et routes bloquées

Entre les destructions de biens, les blocages, les violences et les incendies, la situation fut extrêmement tendue pendant plusieurs semaines dans la commune. Retour sur les événements.

Dès le début des exactions, le 13 mai 2024, les axes routiers principaux de la commune ont été rendus impraticables, avec pour effet d'isoler la quasi-totalité des quartiers et d'empêcher les déplacements vers les communes voisines. Les émeutiers ont établi des barrages sur des artères majeures telles que la voie de dégagement est (VDE) et la route provinciale 1 (RP1), au niveau de La Conception et sur certains axes annexes (RP2), interrompant de fait les liaisons avec le reste de l'agglomération.

La partie sud de la commune a été la plus touchée par ces blocages. La route de Saint-Louis, axe routier stratégique, a été bloquée dès le 14 mai. Face à l'urgence de la situation, des navettes maritimes ont été rapidement mises en place par la province Sud afin d'assurer un service de continuité des déplacements, entre la marina de Boulari, le port Moselle et les zones isolées du Mont-Dore (cf. page 16). À partir du 24 mai, la Gendarmerie Nationale a finalement pu déployer des moyens conséquents pour sécuriser les axes

routiers et permettre la réouverture des voies de communication, à commencer par la VDE. Progressivement, la situation s'est sensiblement améliorée dans la partie nord, puis dans la partie sud à partir du 17 juin. Certains barrages érigés par les habitants sont cependant toujours en place et rendent la circulation aléatoire dans certains quartiers. En effet, avant même le début de l'état d'urgence déclaré par le Président de la République, Emmanuel Macron, le 15 mai 2024, les habitants se sont protégés en érigeant des barricades dans leur quartier. Actuellement, ces obstacles sont démantelés au fur et à mesure mais une vigilance accrue demeure nécessaire. Des débris peuvent toujours joncher les routes, il est donc indispensable de rester attentif.

Commerces incendiés et biens publics vandalisés

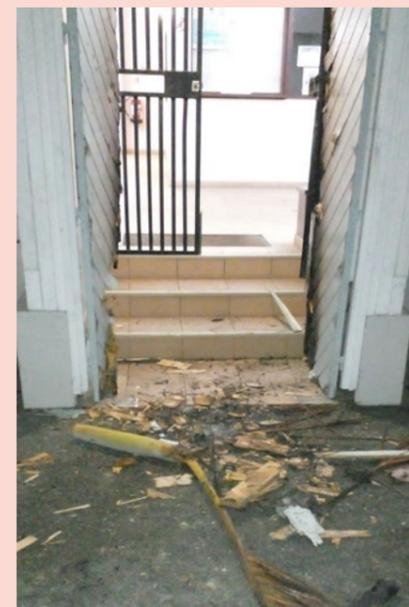
Les forces de l'ordre œuvrent sans relâche pour rétablir une situation la moins dégradée possible et permettre aux Mondoriens de retrouver

leur liberté de circulation. Quasi-trois mois après le début des exactions – au moment où nous écrivons ces lignes* – les efforts se concentrent sur la sécurisation de la route de Saint-Louis, toujours placée sous verrous par la Gendarmerie Nationale, ainsi que sur l'Avenue des Deux Baies à hauteur de la tribu de La Conception, impraticable par moments.

Concernant les dégradations et incendies, la partie nord de la commune a été la plus impactée par les troubles à l'ordre public. La Case des communautés, à l'hôtel de ville, a été en partie incendiée. La mairie annexe, à Plum, les panneaux d'affichage dynamique, la quasi-totalité des caméras de vidéosurveillance ont été vandalisées et de nombreux équipements de voirie dégradés. Certaines écoles publiques et la bibliothèque Denise-Frey, au Pont-des-Français, ont été l'objet d'intrusions. « Le montant est estimé à 140 millions de francs, répartis suivant différents types d'ouvrages », annonce Nicolas Oxford, directeur des services technique et de proximité. Au plus fort des exactions,

et pour limiter dans la mesure du possible les incidents, la Ville a tenté de sécuriser les bâtiments communaux, comme le poste de la police municipale et l'hôtel de ville avec le concours des forces de l'ordre, d'agents communaux et même de particuliers venus prêter main-forte.

Les commerces du Mont-Dore ont également été touchés. À Boulari, la chaîne de restauration rapide McDonald's, le centre de sport Fitness Park et les magasins du centre commercial To'Ata ont été pillés et pour certains incendiés. Au Pont-des-Français, le centre commercial des Deux Baies a également été pillé et en partie brûlé.



Structures municipales fermées et services publics au ralenti

Ces troubles à l'ordre public ont donc mis à rude épreuve les services municipaux. Une organisation complexe et délicate a dû être instaurée très rapidement pour maintenir un semblant de normalité et assurer la sécurité des habitants dès la levée de l'état d'urgence déclarée le 28 mai. En effet, en raison du blocage des axes routiers sur tout le territoire, de nombreux agents se sont retrouvés dans l'impossibilité de rejoindre leur poste de travail. Certaines structures municipales ont pu rouvrir, comme l'hôtel de ville, tandis que d'autres sont restées fermées plusieurs semaines, comme le centre culturel du Mont-Dore, la Caisse des écoles ou encore le Centre communal d'action sociale, qui a instauré des permanences téléphoniques pour répondre aux nombreuses sollicitations des habitants (cf. page 20). Les manifestations culturelles et sportives ont été annulées (cf. page 24), les différents chantiers ont été mis à l'arrêt et la collecte des ordures ménagères a été très fortement perturbée. « Le déclenchement des événements et cette violence ont provoqué une forme de sidération qu'il a parfois été difficile de dépasser », confie Jérôme Ponceyri, directeur de la sécurité. Malgré tout, la collectivité et la majorité des agents sont rapidement passées en mode « gestion de crise » afin de répondre au mieux aux demandes

urgentes et ne relevant parfois pas de leurs compétences (cf. pages 22 et 23).

Parallèlement à ces difficultés, la Ville du Mont-Dore a dû faire face, en termes de sécurité, à un autre défi majeur : la fiabilisation des informations provenant du terrain. Les réseaux sociaux et les échanges informels ont rapidement été saturés par des rumeurs et fausses informations, rendant difficile l'évaluation précise de la situation. « Pour assurer l'efficacité des actions des forces de l'ordre, il était primordial de fiabiliser les informations que nous recevions des différents canaux. Cela a été un véritable défi au vu des conditions », souligne Jérôme Ponceyri. Ces contraintes ont d'ailleurs mis en évidence la complexité de la gestion de crise et la nécessité d'adapter en permanence les stratégies en fonction de l'évolution de la situation. Les autorités ont dû faire preuve d'une grande réactivité et d'une capacité à prendre des décisions rapides, tout en s'appuyant sur des informations souvent parcellaires et contradictoires.

* Ce dossier a été rédigé avant le 1^{er} août 2024. Les informations qu'il contient auront pu avoir évolué en fonction de la situation.

Les soldats du feu
en première ligne

Les sapeurs-pompiers du Mont-Dore ont joué un rôle crucial en assurant la sécurité des habitants malgré les troubles à l'ordre public.

Dès le début des exactions, les sapeurs-pompiers du Mont-Dore ont été déployés en première ligne. Tous les pompiers résidant en dehors de la partie sud, où se trouve le Centre d'Incendie et de Secours (CIS), ont été acheminés par les navettes maritimes pour pouvoir assurer les gardes et un service opérationnel 24 h/24. Dans la partie nord, des sapeurs-pompiers de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) et de Métropole sont venus renforcer les effectifs en étant positionnés à l'Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore, à Boulari (cf. page 15).

Leur mission principale durant la crise ? Secourir les personnes et protéger les biens et l'environnement. Avec la montée des tensions, les interventions ont été prioritaires avec une attention particulière aux situations mettant en danger la vie des habitants. « En moyenne, entre vingt et trente interventions chaque semaine ont été réalisées par les pompiers depuis le début des événements », rapporte Stéphane Bonnard, directeur adjoint de la sécurité. Un rythme soutenu qui témoigne de l'engagement

sans faille de ces hommes et de ces femmes au service de la population.

Une vocation chevillée
au corps

Les pompiers ont souvent été confrontés à des situations difficiles : insultes, menaces, fouilles de leurs outils de travail, voire des tirs. « Ils ont eu à intervenir rapidement afin de porter secours et de médicaliser les vigiles du commerce Casino qui ont essuyé des tirs d'armes à feu. Ils ont pu réaliser leur intervention malgré le danger avéré », relate Stéphane Bonnard. Des violences qui ont complexifié leur mission mais n'ont jamais entamé leur détermination à secourir et à protéger. La Ville, consciente des risques encourus, a pris des mesures de sécurité strictes. Les pompiers étaient ainsi escortés par des gendarmes lors de leurs interventions dans des zones sensibles. Et en cas d'impossibilité d'assurer cette protection, l'intervention était différée. Malgré les dangers rencontrés, la motivation des pompiers est restée intacte. « Venir en aide et porter secours lorsque la situation l'exige fait partie de leur métier », rappelle

Stéphane Bonnard, qui tient à rassurer les administrés. « En cas de danger, les pompiers du Mont-Dore mettront en œuvre tous les moyens humains et matériels dont ils disposent pour les protéger. » Une vocation chevillée au corps qui les pousse à se dépasser face à l'adversité et à faire preuve d'un courage et d'un professionnalisme exemplaires. Leur engagement sans faille et leur dévouement à la population ont ainsi permis de sauver des vies et de limiter les dégâts. Ils ont heureusement eu droit de petits moments de bonheur, comme lors d'une intervention qui leur a permis d'assister la naissance d'un bébé en bonne santé, le 19 mai au matin. En effet, une femme enceinte devait être évacuée par hélicoptère depuis le débarcadère du Vallon-Dore, mais le travail avait commencé avant même l'arrivée de l'hélicoptère. Dans le véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), nos pompiers ont donc aidé la mère à donner naissance à un petit garçon. Une lueur d'espoir et un rappel que même dans les moments les plus difficiles, la vie continue.

De précieux renforts
dans la partie nord

Entre 15 et 20 sapeurs-pompiers de la Sécurité civile et de Métropole ont été déployés dans la partie nord de la commune, postés à l'Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore, pour prêter main-forte aux pompiers locaux.

Ils sont arrivés quelques jours seulement après le début des troubles et ont immédiatement été mis à contribution. Une quinzaine de sapeurs-pompiers, venant notamment de Paris, ont renforcé les effectifs du Mont-Dore. Ils ont assuré une couverture de la commune dans la partie nord, alors que la route de Saint-Louis et l'axe à hauteur de la tribu de La Conception étaient encore bloqués à la circulation.

Durant leur séjour, ces pompiers ont été sollicités tous les jours pour secourir des personnes, lutter contre des incendies et protéger des biens. « On était dans des zones où ça tire, on était dans des zones où il y a des grenades, on était dans des zones où il y a des explosions, etc. Les journées étaient

donc assez intenses », a commenté le sergent Achille, de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Dès son arrivée en Nouvelle-Calédonie, ce sapeur-pompier est intervenu sur deux arrêts cardiaques, mais aussi auprès d'une femme donnant naissance et d'une personne victime d'attaque à l'arme blanche. Un début qu'il qualifie de « sportif ». « Mais nous sommes venus là en soutien aux pompiers du Mont-Dore qui vivent à ce rythme très dense depuis le début des événements », rappelle-t-il. Avant de repartir pour la Métropole, Corentin, caporal sapeur-pompier de Paris, a, lui, exprimé sa satisfaction d'avoir pu contribuer à la gestion de la crise sur le territoire : « Nous sommes heureux d'avoir soutenu les sapeurs-pompiers mondoriens. Nous avons eu à

cœur de mener à bien notre mission et nos engagements ici. »

Achille, quant à lui, a tenu à lancer un message d'espoir à la population, en rappelant que « malgré l'obscurité qui peut régner, il faut savoir aussi se raccrocher aux quelques points de lumière qu'il y a, parce qu'il y a toujours de l'espoir, il y a toujours quelque chose de bon ». La Ville du Mont-Dore a tenu à les remercier chaleureusement pour leur présence et leur engagement auprès des Mondoriens, en saluant leur professionnalisme et leur dévouement.

Aujourd'hui encore, des sapeurs-pompiers sont toujours postés à l'IHMD et continuent d'apporter ce soutien précieux aux pompiers de la commune et à toute la population.



Navettes maritimes : un dispositif d'urgence qui perdure



Face au blocage de la route de Saint-Louis (RP1), la province Sud a enclenché son protocole de navettes maritimes. Ce dispositif provisoire d'urgence permet aujourd'hui encore d'assurer une liaison entre la partie sud du Mont-Dore et Nouméa.

Ils sont bloqués depuis dix semaines. Dix semaines que les Mondoriens de la partie sud de la commune n'ont que les navettes maritimes pour seul moyen de circulation. Réquisitionnés dès le lundi 13 mai pour assurer la liaison entre le débarcadère du Vallon-Dore, la marina de Boulari et le port Moselle à Nouméa, ces bateaux ont été mis en place et financés par la province Sud à hauteur de 50 millions par mois, en collaboration avec le syndicat mixte des transports urbains (SMTU) et la Ville du Mont-Dore.



Dès le début des exactions, face à l'impossibilité d'emprunter l'axe routier principal menant au nord et à l'agglomération, les navettes ont ainsi permis de désenclaver les zones du sud et de maintenir un lien vital entre les populations et les services essentiels. Malheureusement, la capacité des navires est vite arrivée à saturation. « Au fur et à mesure de l'aug-

mentation du nombre de passagers, la province Sud a affrété davantage de bateaux. Dorénavant, on arrive à un plafond », s'inquiète Nicolas Oxford, directeur des services techniques et de proximité. En effet, de 250 passagers durant les premiers jours de crise, les navettes maritimes sont passées à 1 000, 2 000 puis 3 800 passagers quotidiens. Un flux d'usagers lié à l'arrêt de l'état d'urgence, le 28 mai, à une reprise des activités professionnelles et à la réouverture progressive des écoles à la mi-juin.

Des agents municipaux en aide aux usagers

La frustration et les tensions entre habitants au débarcadère du Vallon-Dore se font donc rapidement ressentir et sont quotidiennes. Pour faire face à l'augmentation exponentielle des passagers, la province Sud a réagi en rajoutant de nouveaux bateaux au circuit. De six, les taxiboats de 12 places sont passés à douze. Un catamaran de 26 places, le *Coral Palm* (96 places) ainsi que le *Mary-D Princess* (132 places), appelés en renfort le 10 juillet, font désormais partie de la flotte. De son côté, la Ville, dans un communiqué datant du 18 juin dernier, a souhaité fluidifier le flux en instaurant des priorités :

urgences médicales, personnes malades ou âgées, personnes en situation de handicap, personnel de secours ou avec des missions d'urgence ou d'intérêt général, femmes enceintes et leurs nourrissons, personnel enseignant. Cela n'a cependant pas été suffisant et, le 4 juillet, la province Sud a finalement décidé de faire payer toutes les personnes dites non-prioritaires, à raison de 500 francs pour un aller vers Nouméa et 250 francs vers Boulari. La Maison Bleue a également réservé des plages horaires sur les navires aux personnes prioritaires et munies d'une attestation, le matin et le soir. Objectif : aux horaires de pointe, donner la priorité aux travailleurs et aux scolaires.

Pour gérer ce flux d'usagers, des agents de la Ville sont présents quotidiennement depuis dix semaines. « On a entre deux et trois agents sur la marina de Boulari et entre quatre et six agents sur le Vallon-Dore », rappelle Nicolas Oxford. Chaque jour, ces agents assistent les passagers pour embarquer et débarquer, notamment les personnes âgées ou malades. Ils aident aussi les capitaines des bateaux à amarrer et ils chargent et déchargent les nombreux colis qui sont transportés en même temps que les passagers.

3 à 4 barges de ravitaillement par semaine

Si le blocage de la route provinciale au droit de Saint-Louis affecte fortement les habitants, il en est de même pour les commerçants qui n'ont plus été ravitaillés par voie terrestre depuis le début des troubles. Dès le 21 mai, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a donc mis en place des barges de ravitaillement à destination du secteur sud, à raison de trois, voire quatre allers-retours par semaine. Ces barges ont, dans un premier temps, été financées pour moitié par les commerçants et pour l'autre par le gouvernement. Lorsque ce dernier n'a plus été en mesure de financer ce service, le portage financier a été repris fin juin par la mairie afin de « ne pas interrompre ce flux nécessaire et impérieux sur le secteur sud », rappelle Nicolas Oxford. Depuis cette date, la commune prend donc à sa charge le minimum d'environ 650 000 francs à payer pour chaque aller-retour. À raison de trois à quatre allers-retours par semaine, la collectivité a déboursé fin juillet plus de quinze millions de francs. Ces barges contiennent principalement des denrées alimentaires et des produits frais pour les commerces du sud de la commune tandis que des

camions d'essence et de gaz ont également été acheminés. À noter que pour permettre un accostage en toute sécurité, il a été nécessaire que les services techniques de la Ville réalisent des travaux en urgence et en moins de vingt-quatre heures (cf. page 19).

Aujourd'hui, le service de navettes maritimes et de barges de ravitaille-

ment reste actif. L'attente pour embarquer a pu être réduite grâce aux navires de grande capacité. Mais ce dispositif qui devait être provisoire n'a pas été créé pour absorber un flux aussi important de passagers. Résultat : de nombreux habitants envisagent, pour ceux qui le peuvent, de déménager à Nouméa.

« Le Mont-Dore doit se tourner vers la mer »

Plus que jamais, ces mots ont un sens. Le Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux, les avait prononcés lors de la présentation de ses engagements, en 2020. Son projet ? Un pôle de la mer comprenant l'aménagement de l'îlot Bailly et la réalisation de travaux pour améliorer la capacité du débarcadère du Vallon-Dore. Objectif : faire de ce lieu un véritable port maritime stratégique dans le sud. Un projet de darse* était donc en gestation avant que la crise sanitaire de 2020 et 2021 ne vienne le ralentir. Mais les événements que les Mondoriens subissent aujourd'hui prouvent le besoin, la nécessité et l'utilité de ce projet. Malgré des finances critiques (cf. page 25), la Ville a donc décidé de maintenir le budget alloué cette année au financement des premières études pour la réalisation des travaux d'amélioration du débarcadère du Vallon-Dore. Ce projet est aujourd'hui porté par l'État dans le cadre du Fond Communal de Développement (le FCDEV) et est une priorité du Maire.

*Une darse est un bassin abrité destiné à l'accostage de navires de grosses capacités.

Eddie Lecourieux
Maire du Mont-Dore

L'élan de solidarité des Mondoriens nous a permis de passer ces moments difficiles.

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE



Selon le Maire que vous êtes, comment le Mont-Dore peut-il surmonter cette crise ?

Je reste toujours persuadé qu'une ville comme le Mont-Dore, avant tout, c'est l'humain. Il faut qu'on remette au goût du jour ces relations basées sur l'humain. On est une société multiculturelle. Le but, c'est retrouver cette envie de cohabiter, de se regarder, d'avancer ensemble. En tous les cas, le maire que je suis continuera à faire tout ce qu'il peut pour que ces communautés cohabitent. Ces désordres qui se sont abattus sur nous ces derniers mois ont fait ressortir une énorme solidarité, une énorme envie encore de vivre ensemble.

Quelles seront les priorités de l'exécutif ?

Tout faire pour arrêter le démantèlement de notre tissu, qu'il soit économique, associatif, ou en termes de culte. Arrêter déjà tout ce massacre ! Et puis derrière, le plus vite possible, remettre les enfants sur le chemin de l'école. Pour moi, c'est important. Il y a encore, à l'heure où je vous parle, neuf semaines après les premières exactions, 25 % des gamins qui n'ont pas repris le chemin de l'école, ce qui est énorme ! Quel que soit le type d'enfant, aujourd'hui, si on ne veut pas revivre des épisodes passés, tout enfant doit être instruit.

Ces dix semaines de crise ont également mis à mal les finances de la Ville. Comment allez-vous faire pour continuer à assurer les services publics indispensables ?

Il va falloir aller au vital. Les agents, dont on fera tout pour garantir leur emploi, assurent les missions essentielles de la commune, à savoir les écoles, les réseaux d'eau, les réseaux d'électricité, les cantines, l'état des routes, le service d'ordures ménagères. Il faudra regarder ce qu'on peut poursuivre, et puis ce qu'il faut laisser soit à la province, soit à la Nouvelle-Calédonie. Il faut également se recentrer sur nos actions prioritaires : l'aide au secteur économique, la sécurité des biens et l'aide sociale. Au moment où je vous parle, on a déjà fait un certain nombre de travaux. On a fait un certain nombre de nettoyages. Mais il faut à tout prix enlever les stigmates de ces événements.

Qu'avez-vous à dire aux Mondoriens aujourd'hui ?

D'abord, je souhaite les remercier pour ce qu'ils sont. Une qualité d'hommes et de femmes hors du commun. Tout le monde nous le dit. Comment, au Mont-Dore, vous avez fait pour vivre tout ça ? Malgré les périodes difficiles qu'ils ont vécues notamment avec les blocages en 2020 ou durant la crise sanitaire de la Covid-19, les Mondo-

riens arrivent encore à faire preuve de beaucoup de maturité. Que ce soit au Mont-Dore ou partout ailleurs en Nouvelle-Calédonie, comment a-t-on pu accepter ces exactions sans broncher ? Moi, je trouve ça incroyable que les gens ne soient pas rentrés dans un acharnement, une violence les uns envers les autres, à se détruire. Je voulais leur dire aussi merci, parce que sans les uns et les autres, nous n'aurions pas pu venir en aide à tout le monde. À tous ceux qui étaient abandonnés dans leur rue, dans leur foyer. Et cet énorme élan de solidarité nous a permis de passer ces moments difficiles. Aujourd'hui, je prie pour qu'une telle situation ne se reproduise jamais.

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE

Dossier

LA COMMUNE AU CŒUR DE LA CRISE

La vie au débarcadère du Vallon-Dore

C'est un nouveau lieu de vie qui s'est créé avec le blocage de la route de Saint-Louis. Depuis dix semaines, le débarcadère du Vallon-Dore accueille chaque jour des centaines de personnes qui souhaitent relier le sud de la commune à Nouméa.

« Je suis contente que la province Sud ait vite réagi pour trouver une solution pour les Mondoriens. En revanche, c'est une expérience extrêmement épuisante d'attendre les navettes », confie Magaly, une habitante du Mont-Dore Sud. Sous la pluie, en plein vent ou au soleil, les Mondoriens sont des centaines, chaque jour, à prendre leur mal en patience avant de pouvoir monter dans l'une des navettes maritimes affrétées par la province Sud. Depuis le 13 mai, les files ne cessent de s'allonger, accompagnées de lassitude, de frustration et de tensions.

Sur place, les agents municipaux et provinciaux font de leur mieux pour accompagner les habitants. En partenariat avec la Ville et l'association Citoyen Mondorien, un marché s'est même installé pour proposer poissons frais, légumes, fruits, café et autres produits aux passagers des navettes. Un moyen pour certains patentés ou agriculteurs qui ne peuvent plus se déplacer par voie terrestre d'écouler leurs stocks. « Cette expérience, ça peut faire se rapprocher les gens. D'attendre avec des inconnus, tu te mets à sympathiser, tu fais connaissance. En tout cas, ça m'est arrivé », témoigne Magaly. Ainsi, la vie au débarcadère du Vallon-Dore se montre parfois conviviale.

Pour atténuer les tensions, la Ville participe à hauteur de ses moyens. Elle a engagé des travaux d'aménagement en urgence au niveau de la mise à l'eau pour accueillir les barges et navires de taille supérieure qui transportent chaque semaine du fret en grande quantité. Des travaux, là encore en urgence, ont aussi été réalisés par la province Sud pour permettre au *Mary-D Princess* d'accéder au débarcadère et ainsi alléger les files d'attente.

Des cours à la salle des Communautés

Pour accueillir cet afflux sans précédent de personnes de façon sécurisée, la commune a également revu son plan de stationnement dans la zone. De nouvelles zones de parking ont donc été agencées pour répondre aux besoins croissants des usagers des navettes, tout en laissant de la place pour le personnel enseignant et les parents d'élèves, qui ont afflué en masse à la réouverture des écoles Les Dauphins et du Vallon-Dore, le 3 juillet 2024. Le 16 juillet, l'effectif présent dans les deux écoles atteignait déjà les 80 %.

Aux passagers des navettes se sont ajoutés les utilisateurs de la salle des communautés. Le lycée du Mont-

Dore a pris possession des lieux tous les matins afin de permettre aux lycéens – près de deux cents du lycée du Mont-Dore – bloqués dans la partie sud de la commune de suivre certains cours en présentiel et en mode classe.



La salle des communautés a également retrouvé depuis quelques semaines les licenciés de plusieurs associations sportives de la commune. Le club de danse country ou encore le Mont-Dore Gym y ont par exemple repris leurs cours. Sans compter la province Sud qui y poursuit son dispositif POP sur la lutte contre l'obésité et le Centre communal d'action sociale qui y a relancé certains de ses ateliers seniors. Petit à petit, le débarcadère du Vallon-Dore est très rapidement devenu le lieu le plus animé du secteur sud.

300 foyers aidés par le CCAS

Le Centre communal d'action sociale s'est mobilisé pour centraliser et coordonner l'assistance en besoins alimentaires de la population, en lien avec les associations et les institutions.



Dès les premiers jours des exactions, le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est mis en ordre de marche pour venir en aide aux Mondoriens les plus démunis, marqués par la pénurie de denrées alimentaires ou tout simplement bloqués chez eux sans possibilité de sortir faire leurs courses.

Pour apporter une première aide d'urgence, les agents du CCAS ont rapidement entrepris des démarchages téléphoniques auprès de 1 200 personnes âgées ou en situation de handicap pour mesurer l'état de santé, les conditions de vie (isolement) et les besoins les plus urgents. Dès le 14 mai, l'effort a été concentré, dans un premier temps, sur les maisons de retraite, les pensions de famille et les structures accueillant des personnes en situation de handicap qui ne pouvaient plus réceptionner les repas confectionnés par les services de gâmelles. Ces opérations ont concerné plus de 200 pensionnaires.

5,5 tonnes de denrées distribuées

Dans un second temps, le CCAS a porté son attention sur les Mondoriens les plus vulnérables. Le 22 mai, les premiers colis alimentaires ont été distribués. Et deux mois plus tard, ce sont plus de 300 foyers (hors structures d'accueil) qui ont bénéficié des dons de colis alimentaires : riz (lorsqu'il y en avait), farine, lait, œufs, Sao, boîtes de conserve, etc. « De nombreux foyers résidant dans la partie sud du Mont-Dore ont reçu une aide alimentaire malgré le fait qu'ils ne remplissaient pas habituellement les critères du CCAS », explique Dominique Bégaud, directrice du Centre communal d'action sociale. « Cette assistance était due à leur isolement causé par les conditions de déplacement perturbées (barrages, manque d'essence), à la pénurie de denrées alimentaires ainsi qu'à l'impossibilité de retirer de l'argent auprès des établissements bancaires pour les personnes dépourvues de carte de paiement. »

Pour l'aider dans cette grande mission de distribution, l'établissement public a signé une convention avec la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC). Objectif : fournir aux personnes dans le besoin des sacs de vivres de première nécessité et des produits frais disponibles. Cette convention a été établie dès les premières semaines de la crise, à la demande du Maire, soucieux de pouvoir assister les personnes âgées et en situation de handicap. Cinq cents paniers de vivres supplémentaires (fromage, yaourts, pâtes, etc.) de six kilos ont ainsi été distribués avec l'aide des agents communaux, des référents locaux, des infirmiers libéraux et des structures de maintien à domicile.

Cette distribution n'a cependant pas été réalisée sans difficulté. En effet, la manutention et l'organisation de la réception de ces marchandises ont nécessité une logistique complexe. Les colis ont été chargés à Nouméa dans des véhicules du CCAS, puis déchargés pour être stockés dans des locaux situés dans la partie nord de la ville. Pour répondre aux besoins des habitants de la partie sud, les denrées étaient rechargées dans un véhicule en direction de la marina de Boulari pour être acheminées par voie maritime grâce aux navettes. Une fois arrivés au débarcadère du Vallon-Dore, les colis étaient alors chargés dans des véhicules avant d'être stockés dans la partie sud. La distribution s'est ensuite faite directement aux domiciles des personnes concernées ou via des points de rendez-vous.



Au total, entre les colis du CCAS et les dons de la BANC, ce sont près de 5,5 tonnes de denrées alimentaires qui ont été distribuées aux habitants du Mont-Dore.

Une grande solidarité malgré la crise

Outre la BANC, le CCAS a également reçu des denrées sèches (ballots de riz) et des bons alimentaires de la part de la cellule de crise alimentaire du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. « Au plus fort de la crise, nous avons été associés à la cellule de crise alimentaire », indique Dominique Bégaud. Un listing des Mondoriens qui se sont fait connaître soit via le numéro vert, soit via la plateforme numérique était transmis au CCAS qui, par la suite, entrait en contact avec ces foyers et coordonnait la distribution de denrées. L'établissement public est également venu en soutien de la province Sud en mettant à la disposition de la Direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS) des bureaux dans les locaux du CCAS et à la mairie annexe de Plum. Objectif : permettre aux assistants sociaux de délivrer des bons alimentaires.

Mais les institutions ne sont pas les seules à avoir prêté main-forte aux plus démunis. Très vite, de nombreux citoyens ont généreusement offert des produits alimentaires ou d'hygiène. Certaines associations ont également organisé des opérations de collecte pour venir en aide aux habitants bloqués dans la partie sud du Mont-Dore. Ces actions solidaires font chaud au cœur en ces temps de crise. D'autant plus que la situation reste compliquée. De nombreuses familles risquent de se retrouver sans ressources ces prochains jours, sans possibilité de se nourrir et de payer certaines factures d'eau et d'électricité. « Aujourd'hui, la Ville du Mont-Dore via son CCAS reste la seule institution qui intervient en proximité avec la population pour répondre aux sollicitations de soutien qui vont au-delà d'une aide alimentaire, comme compléter un dossier d'ouverture aux droits, trouver des solutions pour que des Mondoriens isolés puissent régler leurs factures énergétiques, etc. », rappelle Dominique Bégaud. « Ce qui nous oblige à faire preuve de réactivité et à innover dans nos pratiques avec les contraintes qui se posent aujourd'hui. »

Le Centre communal d'action sociale reste donc pleinement mobilisé pour aider les Mondoriens en difficulté. N'hésitez pas à contacter l'établissement public* pour tout renseignement ou toute demande d'accompagnement ou d'aides.

* Tél. : 41 03 20.

Des actions suspendues le temps de la crise

« Depuis le début des émeutes, le fonctionnement du CCAS s'est fait en mode dégradé. Une partie de l'équipe n'a pu rejoindre nos locaux, situés à Boulari, qu'à compter du 28 mai, sans avoir accès à la téléphonie durant deux semaines, les serveurs du prestataire ayant été brûlés lors des exactions sur Ducos, relate Dominique Bégaud, directrice du Centre communal d'action sociale du Mont-Dore. Jusqu'à présent, trois de nos agents résidant au Mont-Dore Sud travaillent dans les locaux de la Direction des services techniques et de proximité de la Ville, situés dans la zone industrielle de La Coulée. »



Concentré sur les premières aides d'urgence à apporter aux habitants, le CCAS a également dû suspendre ses actions, comme la semaine Handicapable, initialement programmée du 27 au 31 mai, le thé dansant de la Fête de la musique, les services de transport pour les personnes à mobilité réduite dans la partie sud, et ce depuis le 14 mai, ou encore les ateliers pour personnes âgées, le rendez-vous de la pause des aidants et les différentes permanences mensuelles. Pour l'heure, seuls certains ateliers pour seniors ont pu reprendre dans les parties sud et nord de la commune.

Un service public en mode dégradé



numéro SPÉCIAL
GESTION DE LA CRISE

Les agents de la Ville se sont mobilisés, à la levée de l'état d'urgence, pour assurer la continuité du service public. Relocalisation de certains bureaux, changements de missions, etc. Après un fonctionnement en mode dégradé, la situation revient petit à petit à la normale.

Les troubles à l'ordre public survenus au Mont-Dore à partir du 13 mai ont engendré des perturbations inédites dans le fonctionnement des services municipaux. Même durant les deux années de crise sanitaire, la collectivité n'avait pas été impactée de manière aussi importante. Après avoir été fermées deux semaines, jusqu'à la levée de l'état d'urgence, les principales structures municipales ont pu rouvrir leurs portes le 28 mai 2024. Elles ont fonctionné en mode parfois dégradé, en accueillant le public sur des horaires réduits ou en assurant des permanences téléphoniques.

Pendant plusieurs semaines, les agents ont connu de grosses difficultés de déplacement pour se rendre à leur travail, en raison de l'insécurité routière et des différents axes bloqués dans l'agglomération, avant un retour à la normale progressif.

Du sport aux navettes

Parmi les services les plus touchés, la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) a dû revoir en profondeur ses missions en raison de l'annulation de la quasi-totalité des manifestations culturelles et sportives (cf. pages 16 et 17). À la place, les équipes se sont redéployées et ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation en modifiant leurs missions et en venant en aide à leurs collègues. Durant les troubles, les agents de la DSAP ont ainsi aidé le CCAS au

transport des denrées alimentaires et ils ont surveillé le complexe sportif et culturel Victorin-Boewa, à Boulari. Lorsque les écoles ont rouvert, ils ont mis en place des animations culturelles et sportives durant les pauses méridiennes, en collaboration avec la Caisse des écoles. Encore aujourd'hui, ils aident les Mondoriens à embarquer sur les navettes maritimes. « Les agents ont trouvé un sens à leurs nouvelles missions, ils

ressentent une fierté à aider la population », confie Paul Barri, chef du service de la culture.

Les agents de la Direction des services techniques et de proximité de la Ville participent également au planning des navettes maritimes. Tous volontaires, ils s'impliquent sept jours sur sept pour assurer le bon fonctionnement de ce dispositif provincial qui contribue à maintenir la continuité du service public et à garantir l'accès



aux services essentiels pour les administrés. « On ne se ménage pas. Les agents n'ont pas hésité à faire des longues journées ou à prendre en charge des missions qui ne sont pas les leurs habituellement pour assurer leur devoir de service public », assure Nicolas Oxford, directeur des services techniques et de proximité de la Ville. « On se diversifie, on reste très investi. Tout ça pour que la crise que l'on traverse soit la moins pénible possible pour les Mondoriens. »

La mairie annexe vandalisée

Du côté des infrastructures, la commune a plutôt été épargnée par les dégradations. La mairie annexe, à Plum, a cependant été vandalisée - son entrée incendiée - et a dû refermer ses portes quelques jours avant de pouvoir rouvrir plus sereinement fin juin. Au centre-ville de Boulari, les

L'Hôtel de ville protégée par des agents

Certains agents de la ville, accompagnés parfois de civils, ont bravé le danger des routes et des axes non-sécurisés de l'agglomération pour prêter main-forte aux forces de l'ordre au plus fort des troubles. Durant l'état d'urgence, certains agents ont protégé l'hôtel de ville en y restant nuit et jour, ainsi que le complexe culturel et sportif Victorin-Boewa, à Boulari, où se trouve la police municipale et de nombreuses structures municipales. La Ville du Mont-Dore tient à les remercier très chaleureusement pour ces actes de bravoures.

locaux de la Direction administrative, de la vie scolaire et des ressources humaines ont également été vandalisés, le 3 juin 2024. Du jour au lendemain, il a donc fallu relocaliser une quinzaine d'agents au sein même de l'hôtel de ville. Grâce à un travail d'aménagement et d'équipement diligent, les services concernés ont pu reprendre leurs activités dans un environnement sécurisé. Cette relo-

calisation temporaire a d'ailleurs été l'occasion de renforcer la cohésion des équipes et de faciliter la communication interne.

Parallèlement à cette situation, des agents des services techniques et de proximité résidant dans le nord de la commune n'ont, quant à eux, pas pu se rendre dans leurs bureaux situés dans la zone industrielle de La Coulée. Ils ont donc été relogés provisoirement dans les locaux du Centre de l'éducation à l'environnement, où des espaces de travail ont été aménagés. À l'inverse, des agents habitant le sud de la commune prennent chaque jour une navette maritime pour assurer leur service dans la partie nord.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des structures municipales ont rouvert, à l'exception de la médiathèque à Boulari. Tout le personnel a su s'adapter et repenser ses missions pour répondre aux besoins urgents de la crise.



Des manifestations culturelles et sportives annulées

Les plus grandes manifestations culturelles et sportives de la commune ont malheureusement dû être annulées en raison des troubles que connaît le territoire. Seules quelques actions ont pu être maintenues en fin d'année.



Déjà malmené par les années de crise sanitaire, le monde de la culture et celui du sport vont difficilement se remettre des exactions que la Nouvelle-Calédonie a subies. Au Mont-Dore, la totalité des manifestations ont été annulées, à commencer par la Fête de la musique, initialement programmée le 21 juin, ou encore la Fête du ukulélé prévue en septembre, la Fête des animaux et la soirée d'Halloween en octobre. L'exécutif municipal s'est également résolu à annuler la Fête du sport et des associations, événement incontournable depuis plus de trente ans, organisé habituellement les 13 et 14 juillet. « Nos manifestations ont pour ambition de promouvoir le vivre-ensemble à travers la mise en valeur des diverses communautés de la commune. Elles rythment la vie locale et contribuent à resserrer les liens », rappelle Alain Rivieccio, directeur des services d'animation et de prévention (DSAP). « Ces annulations, contraintes et forcées pour des raisons sécuritaires et budgétaires,

auront par conséquent un impact très négatif et seront très certainement une source de déception pour les Mondoriens. ». La Fête du sport et des associations aura notamment pour conséquence de voir stagner, voire baisser, le niveau de financement des associations, alors même qu'elles comptent chaque année sur cet événement pour générer des recettes et attirer de nouveaux adhérents.

Des animations pour les fêtes de fin d'année

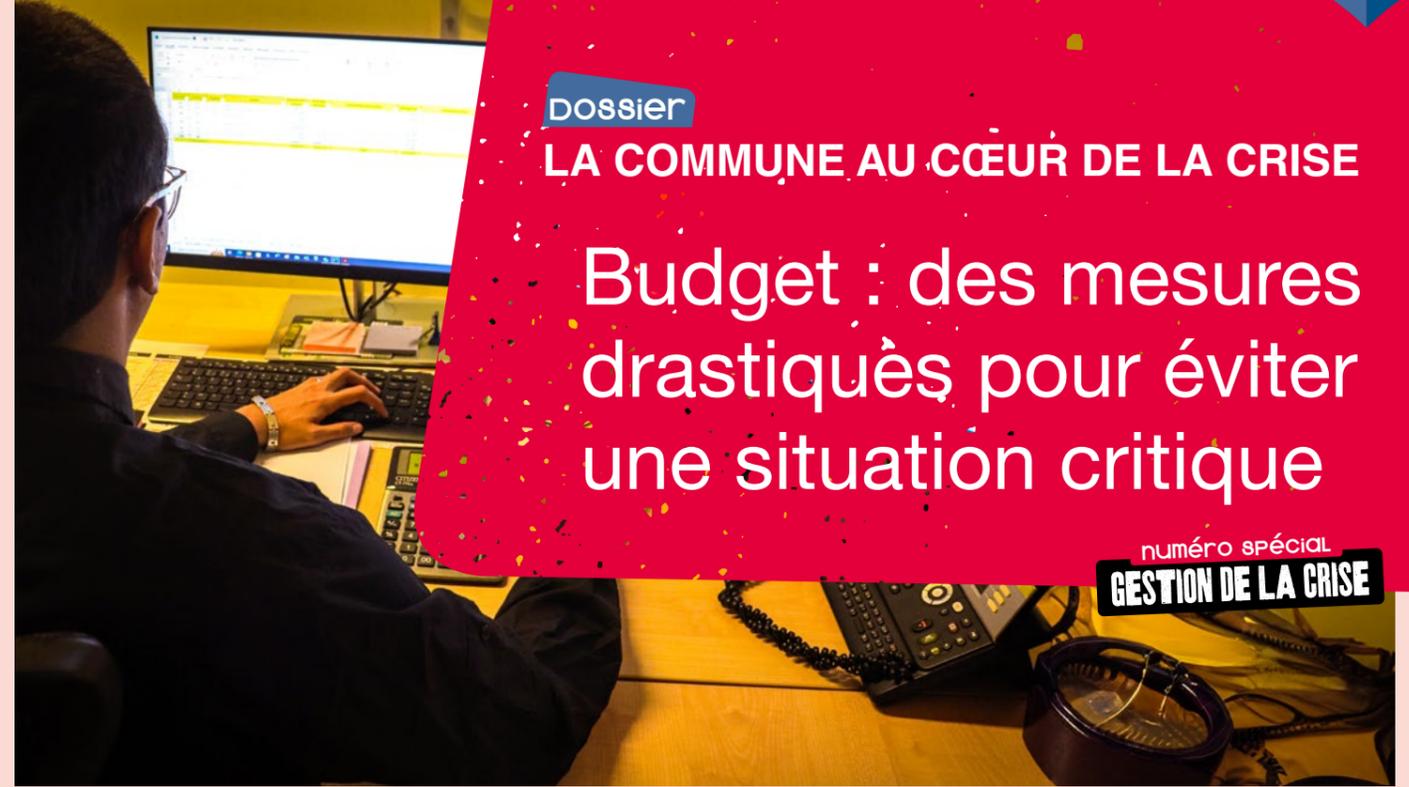
Si le centre culturel du Mont-Dore a été préservé des actes de vandalisme, il a, en revanche, été fortement touché dans sa mission première de proposer spectacles et expositions au plus grand nombre. En effet, toutes les représentations programmées lors du premier semestre – et qui ne s'étaient pas encore tenues – ont elles aussi été annulées.

Il en est de même pour le sport. Les événements programmés par les clubs sportifs dans la commune ont tous été interrompus ou annulés. C'est le cas, par exemple, du Festival de trails, l'un des plus importants événements de course en Nouvelle-Calédonie, qui devait se tenir fin mai 2024. Et si la commune a été plus ou moins épargnée par les dégradations sur ses infrastructures sportives publiques, ces lieux de proximité ont dû être fermés pendant plusieurs semaines.

Il aura fallu attendre le 10 juillet 2024 pour que les activités reprennent progressivement, principalement au complexe culturel et sportif Victorin-Boewa à Boulari, avec des horaires aménagés en raison du couvre-feu en vigueur. Aujourd'hui encore, certaines infrastructures ne sont pas, ou difficilement, accessibles.

Malgré tout, la Ville garde espoir que la situation s'améliore et que la reprise progressive des activités culturelles et sportives se poursuive. Pour apporter un peu de gaieté et d'espoir aux Mondoriens durant cette période difficile et sous réserve que la situation ne se dégrade pas, les festivités de fin d'année seront maintenues. Reste à savoir sous quelle forme. Le centre culturel du Mont-Dore, lui, sera en capacité dès le mois d'août de maintenir certains des spectacles de la saison culturelle jusqu'en novembre 2024.

Budget : des mesures drastiques pour éviter une situation critique



Les exactions commises sur le territoire ont fait chuter les recettes prévisionnelles et obligé la commune à mettre en place des mesures rigoureuses.

La crise qui secoue la Nouvelle-Calédonie a durement frappé la Ville du Mont-Dore, la plongeant dans une situation financière des plus délicates. La chute drastique des recettes prévues en 2024, et notamment des dotations des collectivités (province Sud, gouvernement et État), ainsi que la baisse de l'activité économique, ont mis à mal les équilibres budgétaires de la commune. C'est près de 625 millions de francs CFP de recettes que la Ville doit supprimer de son budget 2024.

Pour faire face, la Ville a dû réorienter son budget principal et ses budgets annexes 2024. « Les trois grosses priorités des prochains mois vont être axées sur la sécurité, l'aide sociale et le développement économique », annonce Dorian Boewa-Mi, directeur des finances et de l'informatique. Ces trois priorités prennent notamment en compte la sécurité des infrastructures – afin d'éviter d'autres dégradations et actes de vandalisme –, l'aide sociale avec la distribution de colis alimentaires, les aides financières aux plus démunis, la prévention auprès des écoliers pour qu'ils retournent à l'école et, enfin, l'aide au développement économique avec, par exemple, la mise à disposition de

l'espace de travail partagé pour les entreprises et patentés touchés par la crise.

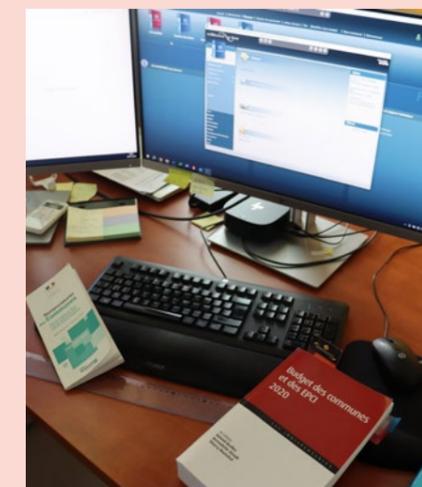
822 millions de moins au budget principal

Les élus doivent donc se pencher sur des réductions parfois massives des dépenses de fonctionnement et d'investissement, et ce, dans la plupart des services. Les recrutements non essentiels seront gelés, les investissements initialement programmés seront reportés et les charges diminuées. Si la décision modificative du budget est votée, le budget de la Ville

sera réduit de 822 millions de francs pour finalement s'établir à environ 5,8 milliards de francs*.

Ces mesures drastiques mais nécessaires, auront un impact direct sur la qualité de vie des habitants et sur le développement économique local. Les risques à long terme sont réels : détérioration des services publics, exode des entreprises, augmentation de la pauvreté. Il est donc crucial que la Ville mette en œuvre des réformes profondes et s'adapte aux nouveaux enjeux qui sont multiples. Pour cela, il faudra à la fois maintenir les services publics essentiels, relancer l'économie locale, adapter les infrastructures et renforcer l'aide sociale. Pour y parvenir, la Ville va donc optimiser ses dépenses, rechercher de nouvelles sources de financement, simplifier les procédures administratives et favoriser la participation citoyenne. Avec l'espoir que cette situation critique pourra être surmontée l'an prochain.

* Cette DM a été votée lors du Conseil municipal du 8 août 2024.





Dossier

LA COMMUNE AU CŒUR DE LA CRISE

Deux élections et de multiples défis

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE

En moins d'un mois, deux élections – les européennes, puis les législatives – se sont déroulées alors que de graves troubles à l'ordre public avaient lieu sur le territoire. Dans ces conditions particulières, le service de l'état civil et des élections de la Ville a dû s'organiser pour mener à bien le bon déroulement de ces scrutins.

C'est peu dire que la crise actuelle a chamboulé l'organisation des élections européennes et des législatives anticipées qui se sont déroulées, respectivement, le 9 juin, puis les 30 juin et 7 juillet derniers. Si la date des européennes était connue, celle des législatives anticipées a obligé les agents de l'état civil et des élections à s'organiser dans des délais contraints afin d'assurer le bon déroulement des élections, et ce, malgré un contexte particulièrement difficile.

Entre 3 et 5 centres de vote au lieu des 25 habituels

En effet, certains axes routiers – et notamment la route de Saint-Louis – étaient toujours bloqués au moment des scrutins. Il a donc fallu opérer plusieurs changements afin de garantir le droit de vote de tous les citoyens. Le plus important d'entre eux a été la modification exceptionnelle de la localisation des bureaux de vote. Les 25 bureaux de la commune ont donc été regroupés en trois lieux distincts (deux dans la partie nord et un dans la partie sud) pour les européennes, puis en cinq lieux distincts (trois pour la partie nord et deux pour la partie sud) pour les législatives. C'est la première fois, au Mont-Dore, que des changements d'une aussi grande ampleur sont opérés pour des élections.

L'acheminement du matériel a également constitué un véritable challenge. Urnes, isolements, tables, listes d'émargement et de contrôle, etc., ont dû être acheminés sous escorte de la Gendarmerie Nationale et sécurisés jusqu'au jour du vote. Une tâche rendue complexe, notamment dans la partie sud où le transport du matériel s'est effectué par voie maritime et dans des conditions météorologiques parfois peu clémentes. Dans le nord de la commune, les agents de l'état civil ont eu l'aide de leurs collègues de la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) qui ont mobilisé leurs véhicules pour assurer la distribution du matériel électoral.

Un record de procurations

Enfin, l'autre défi de ces élections aura été la gestion des procurations de vote. En moins de trois semaines, 1 839 procurations ont été établies par les autorités compétentes, contre seulement 358 en 2022. Un record ! Cet afflux massif de demandes a donc obligé le service de l'état civil et des élections à se réorganiser rapidement pour gérer les demandes transmises jusqu'au second tour. « *Voyant le nombre important de procurations lors du premier tour, nous avons fait appel à l'ensemble des agents des différents services de la Ville pour prêter main-forte lors du second*

tour », indique Nathalie Jean, cheffe du service de l'état civil et des élections de la Ville. « *Au total, 51 agents ont répondu présent aux affectations des bureaux de vote.* » Une task force d'agents volontaires a également été mise en place afin de réaliser un travail de saisie des procurations et de vérification sur les listes d'émargement, notamment en dehors du temps de travail journalier, ainsi que les samedis précédant les élections.

Les élections en chiffres :

- **13,86 %** de participation aux européennes, contre **21,01 %** en 2019 ;
- **55,96 %** de participation au premier tour des législatives anticipées, contre **33,56 %** de participation au premier tour en 2022 ;
- **65,48 %** de participation au second tour des législatives anticipées **44,58 %** il y a deux ans ;
- **1 839** demandes de procuration pour les législatives anticipées ;
- **Législatives : 12 204** suffrages exprimés au premier tour contre **14 450** au second tour.

numéro spécial
GESTION DE LA CRISE

Dossier

ADMINISTRATIF

GESTION DE LA CRISE : les dernières informations

18/07/2024 | 31 min de lecture

Dossier

LA COMMUNE AU CŒUR DE LA CRISE

Communiquer sans alarmer

Comment tenir informée la population lorsque des troubles à l'ordre public ont lieu et que les services sont à l'arrêt depuis plusieurs jours ? Au plus fort de la crise, la Ville s'est attachée à vérifier la véracité des informations avant toute publication.

La communication de crise permet d'informer la population, de maintenir le lien social et de faciliter la gestion d'une crise. Ces derniers mois, elle a joué un rôle crucial pour la commune. En effet, durant les dix dernières semaines d'exactions, la collectivité a communiqué deux fois plus qu'à l'accoutumée tout en procédant à un travail de vérification des informations plus accru que jamais.

Du lundi 13 mai au samedi 13 juillet, c'est plus de 177 publications et stories qui sont parues sur la page Facebook de la Ville du Mont-Dore. Sur le nouveau site internet, les articles sur la gestion de crise ont été mis en avant et plus de 17 communiqués ont été transmis aux médias pour un relais le plus large possible sur tout le territoire.

Vérifier avant de diffuser

Points de circulation, relais des institutions publiques, communiqués du Maire, collectes des déchets ménagers, etc., pendant les premiers moments de la crise, 24 h/24 et 7 j/7, la cellule communication a principalement réalisé une veille des différentes informations qui circulaient sur les réseaux afin d'en vérifier la véracité et ensuite informer les administrés. Ces informations prenaient plusieurs formes. Il y a eu notamment les « relais-infos » (70), « les points de situation sur la circulation » (18) ou encore les « points d'informations ».

Progressivement, la cellule communication a donné des informations internes et autres communiqués aux médias, concernant le fonction-

nement des services municipaux, la perturbation dans la collecte des déchets et les déclarations du Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux. Une autre de ses missions a été de répondre aux différentes demandes d'informations qu'elle recevait. Témoin de la frustration, des plaintes et de la colère des Mondoriens au cœur de la crise, la cellule communication a dans le même temps pu observer de nombreux mots d'encouragement, actions solidaires et gestes poignants qu'elle a également souhaité mettre en avant. Malgré la difficulté de la situation, qui perdure encore aujourd'hui, une majorité d'habitants ont en effet fait preuve d'une grande solidarité.

VIVRE AU MONT-DORE

La Nouvelle-Calédonie subit une crise terrible depuis trois mois. Le Mont-Dore n'a pas échappé aux nombreuses exactions commises, avec des dégâts qui se chiffrent à 140 000 000 de francs. Les conséquences humaines et économiques sont dévastatrices, avec encore aujourd'hui une commune coupée en deux au niveau de Saint-Louis. Malgré ce contexte morose, les montdoriers ont fait preuve de résilience et de solidarité face aux événements. Nous sommes restés et nous demeurons au plus près de vous pendant la crise au côté des équipes municipales engagées en continu sur le terrain, avec des services qui ont continué à fonctionner à minima et des mesures d'urgence prises face à votre détresse.

La reconstruction post-conflit sera une tâche titanesque. Dans ce contexte, le budget de commune a été entièrement remanié avec trois axes principaux concernant la sécurité, la relance économique et l'aide sociale. Il est également primordial de reconstruire le tissu social. D'autant plus que le blocage inacceptable de la libre circulation des montdoriers au niveau de Saint-Louis a profondément impacté le vivre-ensemble. Mais cette reconstruction du pays et de la paix que nous appelons de tous nos vœux ne peut passer sans l'implication de la jeunesse. Nous devons trouver le moyen de les accompagner dans la construction d'un avenir viable pour tous, avec le retour à l'école des 25% de jeunes qui sont encore hors-circuit. Merci à vous pour votre courage, votre entraide ; c'est tous ensemble que nous pourrons faire face aux défis de demain.

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

Depuis le 13 mai et la volonté de passage en force du dégel du corps électoral citoyen par l'Etat et quelques responsables politiques colonialistes locaux, le pays est entré dans une crise terrible. La population s'est soulevée contre une nouvelle tentative de colonisation sournoise de notre pays et le Mont-Dore a été particulièrement touché par le conflit.

Le paroxysme a été atteint lorsque les forces de l'ordre ont organisé le 10 juillet l'assassinat de Vitorin Wamytan 35 ans après Léopold Dawano par un tireur d'élite à 700 mètres de distance, portant à 10 le nombre total de décès dans ce conflit. Aujourd'hui, le Sud de notre commune est isolé, la population de Saint-Louis est prise en otage par les forces de l'ordre et est privée d'électricité. Les personnes qui ont besoin de soins sont en situation précaire.

Notre groupe interpelle le président de la République française pour qu'il enlève les forces de l'ordre de Saint-Louis et de Kanaky. Faire de la répression coloniale ne résoudra rien, pire c'est mettre en place les conditions d'une nouvelle révolte du peuple kanak colonial dans 20 ans. Ne reproduisons pas les erreurs du passé.

Notre groupe exprime sa solidarité à tous les montdoriers qui souffrent et salue les nombreuses manifestations de solidarité et de paix sur la commune qui montrent bien que notre combat n'est pas contre les autres communautés mais est une lutte sans relâche contre un crime contre l'humanité, le colonialisme.

Romuald PIDJOT Chef de groupe de Notre ville vers une nation arc-en-ciel.

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

Nous exprimons notre soutien total aux habitants de notre commune, en particulier ceux du Sud qui traversent des épreuves extrêmement difficiles en raison des émeutes. Ces derniers sont coupés du monde et vivent dans l'isolement.

Face à cette situation critique, notre cheffe de groupe Nina Julié a sollicité une rencontre avec la ministre des Outre-mer dès son arrivée. Nous la remercions sincèrement de son écoute attentive concernant le calvaire que vivent les Mondoriens du Sud.

Lors de cette rencontre, Nina Julié a défendu plusieurs sujets cruciaux sur lesquels notre groupe travaille en collaboration avec la présidente de la province Sud et le Haut-Commissaire :

1. La sécurisation de la route : Il s'agit de notre priorité absolue pour garantir la sécurité de tous.
2. La mise en place d'un poste médical : Pour gérer les urgences sanitaires et offrir des soins adéquats.
3. La scolarité de nos enfants : Nous travaillons déjà activement sur ce dossier avec Isabelle Champmoreau afin d'assurer la continuité éducative.

4. Le renforcement et l'amélioration des navettes maritimes : Pour faciliter les déplacements et désenclaver nos zones isolées.

Nous souhaitons également remercier tous les agents de la mairie qui se mettent au service des administrés et nous défendront les décisions du Maire qui permettront d'aider les victimes des exactions.

En vous souhaitant force et courage, Les élus de Générations Mont-Dore.

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Sur RDV au 41 03 20.

Les mercredis et jeudis entre 8 h et 11 h.

Pour les personnes habitant la partie sud de la commune, veuillez contacter le CCAS au 41 03 20.

CAFAT

Au CCAS de Boulari, les lundis, jeudis et vendredis de 8 h à 11 h et les mercredis de 12 h 30 à 15 h.

À la mairie annexe de Plum, les mercredis 7 et 21 août de 8 h à 11 h.

Au faré du jardin des sens (2755 route de La Corniche), les mercredis 14 et 28 août de 8 h à 11 h.

Pour les démarches administratives concernant le chômage, sur RDV au 41 03 20.

ADAVI

Tous les lundis sur RDV au 27 76 08 au CCAS du Mont-Dore.

DECLIC

Les mardis au CCAS du Mont-Dore, sur rendez-vous uniquement au 25 50 78.

DIRECTION DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT

Renseignements au 20 35 90.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 9 et 23 août, 6 et 20 septembre, et les mardis 8 et 22 octobre de 9 h à 11 h, au CCAS du Mont-Dore.

Sur RDV les lundis à la mairie annexe au 86 68 71.

COLLECTE DES DÉCHETS

En raison du contexte, le service de collecte des déchets ménagers sur l'ensemble de la commune est fortement perturbé.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (BAC ROUGE)

La collecte sera réalisée sous réserve que les camions de ramassage puissent accéder aux différentes rues sans blocage et en toute sécurité.

SECTEUR NORD

QUARTIERS CONCERNÉS : YAHOUÉ - PONT-DES-FRANÇAIS - LA CONCEPTION - ROBINSON - BOULARI - SAINT-MICHEL

Le service de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères aura lieu selon le calendrier habituel (2 ramassages), les mardis et vendredis.

SECTEUR SUD

QUARTIERS CONCERNÉS : LA COULÉE - VALLON-DORE - MONT-DORE SUD - PLUM - MOIRANGE

Le planning du service de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères est communiqué chaque fin de semaine sur le site et la page Facebook de la Ville du Mont-Dore.

DÉCHETS RECYCLABLES (BAC JAUNE)

SECTEUR NORD

QUARTIERS CONCERNÉS : YAHOUÉ - PONT-DES-FRANÇAIS - LA CONCEPTION - ROBINSON - BOULARI - SAINT-MICHEL

En raison des perturbations sur l'axe routier « Saint-Michel/La Coulée » menant au centre



de tri, le service de ramassage en porte-à-porte des déchets « recyclables » reste suspendu.

SECTEUR SUD

QUARTIERS CONCERNÉS : LA COULÉE - VALLON-DORE - MONT-DORE SUD - PLUM - MOIRANGE

Le planning de la collecte en porte-à-porte des déchets « recyclables » est communiqué chaque fin de semaine sur le site et la page Facebook de la Ville du Mont-Dore.

BROYAGE À DOMICILE

Le service de broyage des végétaux, en porte-à-porte sera réalisé sous réserve que les camions de ramassage puissent accéder aux différentes rues sans blocage et en toute sécurité.

AOÛT

LA CONCEPTION - PONT-DES-FRANÇAIS

Du vendredi 2 au dimanche 4 août

BOULARI

Du vendredi 9 au dimanche 11 août

SAINT-MICHEL

Du vendredi 16 au dimanche 18 août

LA COULÉE

Du vendredi 23 au dimanche 25 août

SEPTEMBRE

YAHOUÉ

Du vendredi 30 août

au dimanche 1^{er} septembre

ROBINSON

Du vendredi 13 au dimanche 15 septembre

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari

Tél. : 43 70 00

Mairie annexe de Plum

Tél. : 43 76 00

Antenne de proximité de Yahoué

Tél. : 43 72 21

Antenne de proximité de Saint-Louis

Tél. : 44 96 15

Direction des services d'animation et de prévention

Tél. : 43 26 69

Direction des services techniques et de proximité

Tél. : 43 30 36

Centre communal d'action sociale

Tél. : 41 03 20

Médiathèque de Boulari

Tél. : 43 72 35

Bibliothèque du Pont-des-Français

Tél. : 43 70 86

N° D'URGENCE

Pompiers : 18

Police Municipale : 1022 ou 43 64 00

Gendarmerie : 17

ou

Saint-Michel : 44 87 26

Plum : 44 87 26

PC secours en mer : 16

Samu : 15

SOS Médecins : 15

SOS écoute n°vert : 05 30 30

Médiateurs, n°vert : 05 15 16

Centre culturel du Mont-Dore

Mardi de 16 h à 19 h • Mercredi de 13 h à 19 h • Samedi de 9 h à 12 h

• Billetterie ouverte une heure avant chaque spectacle de la saison culturelle.

TAXIS

Taxi n° 1 : 82 79 77

Taxi n° 2 : 77 75 58

Taxi n° 6 : 87 39 02

Taxi n° 8 : 53 05 30

Taxi n° 9 : 76 24 19

Taxi n° 10 : 74 99 91

Taxi n° 12 : 78 10 13 / 41 87 25

Service nocturne assuré : Taxi n°11 : 76 89 76

PHARMACIES DE GARDE

10 ET 11 AOÛT

Pharmacie Apogoti

Tél. : 30 71 00

15 AOÛT

Pharmacie du CMK

Tél. : 41 90 06

24 ET 25 AOÛT

Pharmacie Dumbéa

Tél. : 41 19 00

MÉDECINS DE GARDE

10 ET 11 AOÛT

Dr B. COLLIN

Tél. : 30 63 20

15 AOÛT

Dr B. GASSE

Tél. : 46 23 26

24 ET 25 AOÛT

Dr Y. NOIREZ

Tél. : 46 23 26

VALLON-DORE

Du vendredi 30 août

au dimanche 1^{er} septembre

MONT-DORE SUD

Du vendredi 13 au dimanche 15 septembre

PLUM - MOIRANGE

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les rendez-vous concernant l'enlèvement des déchets encombrants ont repris dans la partie nord uniquement.

DÉCHÈTERIE DE LA COULÉE

La déchèterie est ouverte en « fonctionnement transitoire » pour les apports volontaires d'ordures ménagères en sacs fermés uniquement. Ce dispositif est maintenu dans la limite de l'espace de stockage disponible du site.

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h

Afin de faciliter l'ensemble de ces opérations, les Mondoriens sont appelés au civisme.

Il est demandé aux habitants de ne surtout pas déposer les déchets ni sur l'espace public ni à l'entrée des déchèteries pour ne pas augmenter les risques, notamment sanitaires et d'incendie.

Les dates de reprise des services normaux seront communiquées dès que les conditions le permettront.

n° 26

MONT Dore



numéro spécial

GESTION DE LA CRISE

